



GUIDE
POUR LES CLIENTS
— DES —
TRAVAILLEURS
DU SEXE

Coordination

Alexandre Dumont Blais

Claude Poisson

Recherche et rédaction

L'équipe d'intervenants du programme Travailleurs du sexe, ainsi que d'anciens membres de l'équipe.

Infographie

Anik Rousseau

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement l'organisme Stella, l'amie de Maimie, qui vient en aide aux travailleuses du sexe (chezstella.org), pour leur aide dans l'élaboration de ce guide.

Édition produite par RÉZO et disponible en ligne : rezosante.org

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-9810490-5-6

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.



GUIDE
POUR LES CLIENTS
— DES —
TRAVAILLEURS
DU SEXE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Réalités des travailleurs du sexe	4
Les lois et le travail du sexe	5
Quels actes sont criminalisés?	6
L'application de la loi	6
Informations pratiques	7
Rôles du client et du travailleur du sexe	7
La communication	8
Étapes à suivre lors d'une rencontre avec un travailleur du sexe	8
Les lieux	9
Quelques conseils	11
Sécurité	11
Rôle et relation	12
Mauvais client	13
Qu'est-ce qu'une agression?	13
Le travail du sexe, une pratique parfois dangereuse	14
Syndrome du sauveur	15
Les services des travailleurs du sexe	16
La santé sexuelle	21
Le VIH-sida	23
Le virus du papillome humain (VPH)	24
L'herpès	25
Les hépatites	26
La syphilis	28
La gonorrhée et la chlamydia	28
Moyens pour prévenir le VIH et les autres ITSS	30
Prévention combinée	31
Condom	31
La PPE (prophylaxie postexposition)	34
La PrEP (prophylaxie préexposition)	35
Charge virale	35
Ressources	36
ANNEXE	41

INTRODUCTION

Ce guide s'adresse aux clients et futurs clients des travailleurs du sexe masculins et trans¹ (danseurs, escortes, prostitués sur la rue ou sur des sites Web et des applications mobiles de rencontres, etc.). Il s'agit d'un outil d'information pour toute personne qui a des rapports sexuels contre rémunération monétaire ou matérielle avec des travailleurs du sexe, et ce, dans un contexte de travail. Tu y trouveras plusieurs informations pratiques sur le travail du sexe ainsi que sur la santé sexuelle. Ce guide a été produit par le programme Travailleurs du sexe de l'organisme RÉZO.

RÉZO est un organisme communautaire montréalais, actif depuis 1991, qui propose aux hommes gais ou bisexuels, cisgenres ou transgenres, ou ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes divers programmes gratuits de prévention VIH/ITSS et de promotion de la santé et du mieux-être dans une optique de santé globale visant à inclure les multiples aspects concernant la santé sexuelle, physique, psychologique et sociale.

Ce guide ne vise en aucune façon à promouvoir des actes illégaux ou des gestes qui pourraient nuire à la santé. Nous souhaitons t'aider à faire des rencontres sexuelles sécuritaires, respectueuses et épanouissantes.

*Nous remercions l'organisme Stella, l'amie de Maimie, qui nous a grandement aidés dans l'élaboration de ce guide.

¹L'expression « travailleurs du sexe » utilisée tout au long de ce guide inclut les personnes trans.

RÉALITÉS

— des —

travailleurs du sexe

Le travail du sexe est une activité génératrice de revenus, donc un travail. La majorité d'entre eux travaillent à leur compte. La présence de proxénètes est très peu courante. Les travailleurs du sexe font ce travail d'abord et avant tout pour gagner de l'argent et, dans bien des cas, ils le font par choix délibéré. C'est un moyen de gagner son autonomie et de subsister à ses besoins de toutes sortes. Chaque travailleur du sexe a ses limites et propose des services de différentes façons. Il est donc important d'en discuter avant de commencer à avoir du plaisir.

Tu peux avoir recours à un travailleur du sexe pour plusieurs raisons : assouvir tes besoins sexuels, réaliser certains fantasmes, combler la solitude, avoir des relations sexuelles anonymes, etc.

Les lois et le travail du sexe

Il existe habituellement trois différents modèles juridiques concernant le travail du sexe dans le monde :

- Les pays qui interdisent et pénalisent l'acte de prostitution
- Les pays où la prostitution est légale et réglementée
- Les pays qui n'interdisent pas la prostitution, mais qui interdisent les activités qui lui sont typiquement associées.

Le Canada a pour sa part adopté le troisième modèle, car il est légal entre adultes consentants d'obtenir de l'argent en échange de services sexuels. Par contre, la majorité des activités qui entourent le commerce du sexe sont illégales, comme la sollicitation et la promotion.

Le **Code criminel du Canada criminalise à l'article 286.1 (1)** « Quiconque, en quelque endroit que ce soit, obtient, moyennant rétribution, les services sexuels d'une personne ou communique avec quiconque en vue d'obtenir, moyennant rétribution, de tels services.¹ »

Par « rétribution », on entend rémunération ou échange de quelque chose (argent, drogues, biens, etc.).

Ainsi, au sens de cette loi, un client qui obtient des services sexuels en échange d'argent ou de quelque chose d'autre que ce soit commet un acte criminel, de même que toute communication dans le but d'obtenir des services sexuels.

¹ Voir l'article complet en annexe.

Quels actes sont criminalisés?

- Les clients qui communiquent avec les travailleur(euse)s du sexe dans des **lieux publics** ou dans des **lieux privés** sont criminalisés
- Acheter des services sexuels rémunérés est en soi un crime
- Communiquer dans le but d'obtenir des services sexuels rémunérés est en soi un crime.

L'application de la loi

Les infractions criminelles liées à la prostitution sont les mêmes partout au Canada. Par contre, les pouvoirs des procureurs sont provinciaux, et les stratégies et directives des policiers dépendent des autorités régionales ou municipales. Bref, **l'application de la loi peut changer d'une ville ou d'une région à l'autre.**

La détermination de la peine se fait au cas par cas. Elle dépend de plusieurs facteurs, par ex. le dossier criminel de l'accusé, le contexte de l'évènement et de l'arrestation, le fait que ce soit ou non sa première accusation pour cette infraction, etc.

La peine peut être une amende ou l'emprisonnement. L'emprisonnement varie entre 18 mois et cinq ans. L'amende varie entre 500 \$ et 4 000 \$. Elle est doublée si le client se fait arrêter près d'un parc, d'une école, d'un établissement religieux ou d'un autre endroit où « des mineurs pourraient raisonnablement se trouver² ».

*Ces informations ne doivent pas être considérées comme un avis juridique.

² Modification du Code criminel par la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (anciennement projet de loi C-36) en novembre 2014.

INFORMATIONS

— pratiques —



Rôles du client et du travailleur du sexe

Comme dans n'importe quel travail, chacun possède sa propre manière de travailler avec ses règles et ses limites. Il est donc important de les respecter, mais aussi de comprendre le rôle de chacun lors de l'achat d'un service sexuel.

Comme **client** : demander à l'avance et clairement les services que tu veux recevoir et en respecter les limites.

Comme **travailleur du sexe** : fixer ses limites (non négociables) et fixer préalablement le prix de chaque prestation, en spécifiant bien si le tarif est à l'heure ou au service.

La communication

Savoir ce qu'on veut (nos attentes) et ce qu'on aime (nos désirs) est une chose, mais être capable de le communiquer en est une autre. La rencontre avec un travailleur du sexe met de l'avant l'importance d'une communication claire, car cela peut éviter des malentendus ou des situations désagréables.

Étapes à suivre lors d'une rencontre avec un travailleur du sexe

- Se laver (surtout les parties intimes)
- Ne pas consommer de drogue ou d'alcool (ou le faire d'une manière raisonnable), car cela peut modifier ta confiance, te rendre agressif ou encore altérer ta conscience
- Toujours apporter des condoms et du lubrifiant (au cas où le travailleur du sexe n'en a pas). Le port du condom n'est pas négociable, même pour une fellation
- Ne pas se brosser les dents ni utiliser la soie dentaire au moins deux heures avant ou après une fellation, car des microlésions peuvent alors se former sur les gencives et augmenter le risque de transmission d'une ITSS

- Rester poli et respectueux
- Définir les services voulus et le montant que tu es prêts à dépenser
- Payer à l'avance
- Être discret pour ta sécurité et celle du travailleur du sexe
- Respecter la limite de temps qui t'est allouée. Si tu veux plus, tu devras payer en conséquence
- Se mettre d'accord, surtout dans les jeux de rôle de domination, sur les mots qui permettent de fixer les limites de l'un ou de l'autre (exemple : un non-dit ferme peut être utilisé afin de fixer les limites).

Les lieux

Le choix du lieu où va avoir lieu l'échange sexuel revêt d'une grande importance. Dans la mesure du possible, évite les lieux publics et négocie avec le travailleur du sexe.

RUELLE

Reste à l'abri des regards. Dans le but de respecter les gens qui vivent dans le quartier, ne jette pas le condom et le papier mouchoir utilisés par terre.

VOITURE

Encore une fois, choisis un endroit à l'abri des regards où te stationner. Ne barre jamais tes portes, car chacun doit rester libre de ses mouvements. Prends note que du point de vue juridique, une voiture est considérée comme un lieu public, tout comme la rue.

MOTEL

C'est toi qui dois payer pour la chambre.

COMMERCES (SAUNA, BAR DE DANSEURS, PEEP-SHOW, TOILETTES DE BAR, ETC.)

Fais bien attention, car ces lieux ont habituellement une réglementation très stricte prohibant les relations sexuelles (ou les relations sexuelles monnayées) à l'intérieur de leur établissement. Tu t'exposes donc à un risque d'expulsion ou encore à une plainte acheminée au service de police.

CHEZ TOI

Bien que cela puisse te donner certains avantages, n'oublie pas que tu seras alors un peu moins anonyme.

CHEZ LE TRAVAILLEUR DU SEXE

C'est le lieu le plus sécuritaire pour le travailleur du sexe, mais celui-ci sera alors un peu moins anonyme.

QUELQUES conseils

Sécurité

Apprenez vos prénoms, comme ça si jamais vous êtes dérangés vous pourrez toujours dire que vous êtes de simples amants.

Si tu veux **deux travailleurs du sexe en même temps**, il est primordial de donner la chance aux travailleurs du sexe de pouvoir se concerter à tout moment. Ne fais jamais de clivage (division ou séparation) entre eux dans le but de pousser l'un des deux à dépasser les limites qu'il s'est fixées. De plus, n'utilise jamais l'un d'eux pour humilier l'autre.

À qui donner ton argent?

En dehors d'une agence d'escortes, tu ne devrais jamais payer une autre personne que le travailleur du sexe avec qui tu fais affaire.

Respect et vie privée

Si tu rencontres par hasard un travailleur du sexe que tu connais, en dehors de ses heures de travail, reste discret concernant son métier. Il ne veut probablement pas qu'on crie sur les toits le genre de travail auquel il s'adonne, tout comme tu ne souhaites probablement pas qu'on rende public le fait que tu es un client de ce travailleur du sexe.

Rôle et relation

Lorsqu'un client fréquente le même travailleur du sexe depuis longtemps, on observe des interactions entre eux et qui ne concernent pas exclusivement la sexualité. Ce passage vers une plus grande intimité n'est pas exempt de dangers. Il est important de bien définir le rôle de chacun (client, ami, chum, etc.) et surtout de bien l'assumer.

Plus d'un client ayant tombé en amour avec un travailleur du sexe se sera donné l'illusion d'être désiré pour ce qu'il est, oubliant consciemment ou non qu'il vit une relation motivée principalement par l'aspect monétaire. La désillusion peut alors être douloureuse.

Pour certains clients, une relation de type *sugar daddys* s'instaure avec un ou plusieurs travailleurs du sexe. Que ce soit en offrant le gîte, une allocation ou encore certaines aides ou accompagnements, le client établit une relation plus large qui sort du strict échange argent contre sexe. Ne pense pas que rendre service à un travailleur du sexe fait que celui-ci, ou sa sexualité, t'appartient. Il ne faut jamais se servir de moyens de pression pour lui faire adopter des comportements qui vont à l'encontre de ses choix. Le respect dans une relation, quelle qu'elle soit, est la clé d'une saine rencontre.

Mauvais client

Si tu abuses ou agresses des travailleurs du sexe, garde à l'esprit qu'ils peuvent porter plainte à la police, car ce sont des citoyens à part entière, tout comme toi. En pareil cas, nous les encourageons à le faire, nous les soutenons et nous les accompagnons tout au long du processus judiciaire.

Qu'est-ce qu'une agression?

Tu es coupable d'agression si :

- Tu utilises la force physique pour contraindre (forcer)
- Tu continues ce qu'on t'a demandé d'arrêter
- Tu manipules avec des idées ou des mots et que le travailleur du sexe craint les conséquences de tes paroles
- Tu menaces, parles fort, cries, casses des objets, intimides, fais peur
- Tu suis, harcèles en voiture, à pied ou au téléphone

- Tu profites ou abuses physiquement ou psychologiquement d'un travailleur du sexe de quelque façon que ce soit
- Tu stigmatises, insultes, dénigres le travailleur du sexe
- Tu ne paies pas un travailleur du sexe pour son service
- Tu voles de l'argent à un travailleur du sexe.

Le travail du sexe, une pratique parfois dangereuse

Le statut quasi illégal du travail du sexe peut favoriser un contexte et des situations dangereuses pour le travailleur du sexe, mais également pour le client. Il peut d'ailleurs être difficile de porter plainte quand on préfère garder son identité anonyme.

Si tu es agressé ou encore volé par un travailleur du sexe, il peut être nécessaire d'appeler la police. Sait-on jamais, à l'avenir, tu pourrais également être amené à cesser d'utiliser ce mode d'entrée en contact pour avoir des relations sexuelles.

Toutefois, il est important de garder à l'esprit que le travailleur du sexe qui a commis l'agression n'est en aucune façon représentatif de tous les travailleurs du sexe, ceux-ci ne sont donc pas tous des agresseurs. Il faut faire attention à ne pas généraliser un acte isolé.

Syndrome du sauveur

Parce que certains travailleurs du sexe vivent des difficultés personnelles à plusieurs égards, il peut sembler nécessaire pour certains clients de leur venir en aide coûte que coûte. Loin de nous l'idée de décourager pareille initiative, il nous semble cependant important d'apporter quelques mises en garde.

Premièrement, nous ne pouvons vouloir aider une personne plus qu'elle-même ne le souhaite. La décision de changer ou de modifier certaines habitudes de vie est avant tout un choix individuel. De plus, il faut en tout temps établir ses propres limites, car s'investir au-delà de ce que nous sommes prêts à donner peut rapidement mener au sentiment d'impuissance et à l'épuisement. De plus, un client peut être amené à être manipulé par un travailleur du sexe qui vit des situations difficiles et il sera alors d'autant plus important de savoir fixer ses limites.

En tant que qu'organisme œuvrant spécifiquement auprès des travailleurs du sexe, sachez que vous pourrez en tout temps, avec leur accord préalable, nous référer un travailleur du sexe ayant besoin de soutien ou encore d'accompagnement. Et en tant que client des travailleurs du sexe, nous pouvons t'écouter, te soutenir et te référer vers des ressources qui peuvent t'aider. N'hésite surtout pas; nous sommes là pour les travailleurs du sexe et leurs clients! Consulte la section Ressources pour connaître nos coordonnées.

LES SERVICES

des travailleurs du sexe



Voici une liste des services les plus couramment offerts par les travailleurs du sexe et ainsi que leur vocabulaire. Ces informations peuvent t'aider à identifier précisément quels types de services sexuels tu désires. N'oublie pas : ce ne sont pas tous les travailleurs du sexe qui offrent tous ces services.

Actif, ou top

Personne qui pénètre son partenaire.

Anulingus, ou rimming

Excitation de l'anus par des caresses faites avec la bouche.

BBBJ, bareback blowjob

Sucer sans condom. Non recommandé, car il y a un risque de transmission du VIH et des autres ITSS.

Bareback, BB

Relation anale sans condom. Non recommandé, car il y a un risque élevé de transmission du VIH et des autres ITSS.

Complet, ou full service

Pénétration anale. Recommandation : toujours avec des condoms et du lubrifiant.

Conversation érotique, parler « cochon », dirty talk

Causerie sexuelle (*sextalk*) avec un travailleur du sexe, en personne, au téléphone ou sur Internet.

Couple érotique

Duo de travailleurs du sexe qui performant entre eux des actes sexuels.

Danse érotique, ou *striptease*

Danse sensuelle. Ce type de danse devient un *striptease* quand le travailleur du sexe se déshabille en dansant. Le niveau de contact avec le client peut varier. À négocier à l'avance.

Danse contact

Habituellement dans un bar de danseurs. Danse érotique en privé où le client a généralement le droit de toucher certaines parties du corps, informe-toi auprès des danseurs.

Domination, soumission

Humilier, attacher, fouetter, infliger de la douleur dans le but de s'exciter sexuellement et/ou d'obtenir du plaisir à être soumis.

Double

Deux travailleurs du sexe offrent des services à deux clients en même temps.

Facial

Éjaculation sur le visage.

Fantasme

Image mentale ou scénario sexuel qui peut exciter sexuellement.

Fétiche

Objet ou partie du corps non génitale qui peut exciter sexuellement : les pieds, le cuir, le fait de porter des vêtements de l'autre sexe, etc.

Fingering, fisting

Caresser et pénétrer l'anus avec les doigts. On dit *fisting* quand toute la main (le poing) ou plusieurs doigts servent à la pénétration.

Golden shower

Uriner sur l'autre.

In-call

Le travailleur du sexe te reçoit chez lui ou dans un lieu qui est géré par une agence d'escorts ou encore dans un salon de massage.

Out-call

Le travailleur du sexe te rejoint chez toi, à l'hôtel ou t'accompagne pour une sortie.

Jeux de rôle

Scénario excitant où un travailleur du sexe et un client jouent un rôle en relation avec l'autre. Par exemple : le professeur et l'étudiant, le gardien de prison et son prisonnier, etc.

Jouet sexuels, ou sex toys

Utilisation d'un objet pour donner du plaisir à une personne : dildo, vibrateur, etc.). Recommandation : toujours mettre un condom sur l'objet et le changer lorsqu'il y a partage de l'objet.

Massage avec option

Il s'agit d'un massage du corps. Les options vont de la nudité aux services sexuels. Ils varient selon les règles de l'agence, si impliquée, et celles du travailleur du sexe.

Passif, ou bottom

Personne qui se fait pénétrer par son partenaire.

Sexe anal, sodomie

Pénétration du pénis ou d'un dildo (ou autre objet) dans l'anus.

Sexe oral, fellation, pipe, blow-job

Excitation du pénis par des caresses faites avec la bouche, les lèvres et la langue.

Scatophilie

Il s'agit de jeux érotiques impliquant des excréments. Risques possibles de transmission de l'hépatite A, la shigellose et la gastro-entérite.

Sugar daddy

Type de relation qui peut se développer entre un client régulier et un travailleur du sexe où le client subvient financièrement ou matériellement au travailleur du sexe.

Versatile, ou autoreverse

Personne à la fois active et passive, qui pénètre et se fait pénétrer. Recommandation : toujours utiliser un nouveau condom pour chaque pénétration et/ou pour chaque partenaire.

LA SANTÉ SEXUELLE



Sans même y porter attention, les hommes se servent de leur pénis tous les jours. Par contre, peu d'hommes s'arrêtent de temps à autre pour l'examiner plus attentivement, question de s'assurer que tout va bien!

Prends le temps d'examiner ton pénis, tes testicules, ton pubis, etc. Rappelle-toi les couleurs, les formes, les grosseurs. Fais-le régulièrement, par exemple une fois par mois, ainsi il te sera plus facile de remarquer tout changement, tel que des lésions, des boutons, des taches ou des verrues, qui pourraient se manifester et être causés par une infection transmissible sexuellement et par le sang (ITSS). Plusieurs ITSS peuvent être asymptomatiques (pas de symptômes) pendant plusieurs mois. Il est recommandé de passer des tests de dépistages au moins une fois par année, sinon davantage, et de mettre à jour tes vaccins pour les hépatites A et B. S'il y a des prises de risque, des relations sexuelles non protégées ou un bris du condom, ou si tu observes toute modification de tes parties génitales, consulte rapidement un professionnel de la santé.

ITSS signifie : « infections transmissibles sexuellement et par le sang », anciennement MTS. Les ITSS se transmettent lors de relations sexuelles orales, vaginales ou anales non protégées et par le partage de matériel de consommation de drogues (paille, seringues, tube en pyrex, pipe à *crystal*, etc.).

Tout le monde est à risque. Le niveau de risque dépend du nombre de partenaires sexuels que tu as, des activités sexuelles que tu pratiques et des moyens utilisés pour réduire les risques. L'utilisation de condoms, de gants, de lubrifiants à base d'eau et le fait de ne pas partager son matériel de consommation sont les meilleures façons de se protéger des ITSS.

Il existe deux catégories d'ITSS : les infections virales (causées par des virus) et les infections bactériennes (causées par les bactéries).

Le VIH-sida

Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) se caractérise par un ensemble de symptômes provoqués par un virus qui s'attaque au système immunitaire (système de défense naturelle du corps) et que l'on nomme virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Le VIH se transmet par le sang, le sperme, le liquide pré éjaculatoire (precum), les sécrétions vaginales et le lait maternel. Ces liquides biologiques doivent être infectés par le VIH, puis entrer en contact avec une ouverture au niveau de la peau afin d'accéder au système sanguin d'une personne non infectée pour qu'une transmission soit possible.

Les activités à risque élevé de transmission du VIH sont :

- Pénétration vaginale ou anale sans condom
- Partage de godemichés et de dildos ou de jouets sexuels sans condom
- Partage d'aiguilles et de matériel d'injection (seringues, Stéricup®, tampons d'alcool, tube en pyrex, filtres, embouts, tiges de bois ou *pousseux*, pipes de consommation, etc.)
- Tatouage et perçage corporel effectué à l'aide de matériel non stérilisé.

Le VIH peut être dans l'organisme pendant des années avant la manifestation de symptômes. Ces symptômes se présentent sous des formes diverses : fièvre, sueurs nocturnes, perte de poids importante, diarrhée persistante, fatigue intense et inexplicable, toux ou éruptions cutanées. Ils peuvent se résorber tout seuls, mais la personne reste porteuse du VIH.

Au fil du temps, si l'infection n'est pas traitée, la phase sida s'installe, le système immunitaire devient très affaibli et ne peut plus se défendre contre de simples infections, comme une grippe.

Il existe des médicaments (la trithérapie, ou traitement antirétroviral) qui freinent la multiplication du virus et ralentissent l'arrivée de la phase sida. Ainsi, aujourd'hui les personnes séropositives vivent plus longtemps. Toutefois, les traitements sont coûteux et peuvent entraîner des effets secondaires. Rappelons que malgré plusieurs avancées biomédicales et l'amélioration des traitements, **aucun traitement ne guérit le VIH-sida.**

Si tu as eu une activité sexuelle non protégée ou si un condom s'est brisé lors d'activités sexuelles, consulte un médecin. La prophylaxie postexposition (PPE) peut être une solution d'urgence si elle est prise dans les heures suivant l'incident. Voir la section PPE pour plus d'information.

Le dépistage du VIH s'effectue par une prise de sang. Le test vérifie la présence d'anticorps anti-VIH dans le sang, et non celle du virus lui-même. Il faut jusqu'à trois mois pour que ces anticorps se retrouvent en quantité suffisante pour être détectés par le test de dépistage.

Le virus du papillome humain (VPH)

Le VPH est une infection virale très répandue. Au Canada, on estime qu'entre 20 et 40 % de la population sexuellement active en est porteuse. Il existe différents types de VPH. Le plus fréquent est le condylome, verrue génitale très contagieuse qui se transmet par le contact direct.

Par exemple, si des condylomes sont présents en grande quantité sur la paroi anale d'un homme, une transmission au niveau du pénis est fort probable lors d'une pénétration anale ou même en frottant le pénis sur la paroi anale de la personne infectée.

Les condylomes peuvent aussi se transmettre par toute partie du corps (doigt, bouche, etc.) ou jouet sexuel qui a été en contact direct avec les condylomes. La transmission peut également se faire par contact avec des sécrétions génitales infectées (liquide pré éjaculatoire, sperme, sécrétions vaginales), et ce, même sans pénétration.

La forme, la grosseur et la couleur des verrues peuvent varier. Elles peuvent ressembler à des petites crêtes de coq, des choux-fleurs, de simples boutons, des lésions plates, avoir la grosseur d'une tête d'épingle ou atteindre celle d'une noix. Elles peuvent être roses, rouges ou de la même couleur que la peau. Les condylomes peuvent être localisés au niveau du pénis, du gland, des testicules, à l'intérieur ou à l'extérieur du vagin ou de l'anus, sur le pubis et, plus rarement dans la bouche et sur les lèvres. Ils peuvent causer une sensation d'irritation, des démangeaisons et des douleurs.

L'herpès

Il existe deux types de virus de l'herpès :

- Herpès de **type 1 (oral)** qui affecte le tour de la bouche et les lèvres et qui peut notamment causer des feux sauvages.
- Herpès de **type 2 (général)** qui affecte les parties génitales, soit le pénis, le vagin et l'anus.

L'herpès crée des lésions, des petits ulcères ou des plaies sensibles et douloureuses au toucher. Le virus de l'herpès se transmet sexuellement par contact direct avec une lésion, par sexe oral, vaginal ou anal. Par exemple, pendant le sexe oral, un feu sauvage sur la lèvre peut transmettre le virus de l'herpès sur le pénis. L'inverse est aussi vrai : l'herpès sur le pénis peut être transmis aux lèvres de la personne qui effectue la fellation.

L'herpès est également transmissible si les doigts ou la main entrent en contact avec une lésion et qu'ils touchent ensuite les organes génitaux, l'anus ou la bouche. Même si le risque de transmission diminue en l'absence de lésions, il est présent puisque la personne infectée demeure porteuse du virus toute sa vie. Souvent, l'herpès se manifeste par crises. Il existe des médicaments qui réduisent l'intensité et la durée des symptômes de l'herpès en situation de crise, mais ils n'éliminent pas le virus de l'organisme.

Les hépatites

Les hépatites sont des maladies graves du foie. La personne infectée a parfois la peau et les yeux d'une couleur jaunâtre, la diarrhée, l'urine foncée, des douleurs à l'estomac, une perte d'appétit et des maux de tête.

Le Virus de l'**hépatite A** se retrouve dans les excréments et peut s'attraper lors de relations sexuelles où une personne lèche un anus, un pénis ou un jouet qui a été introduit dans un anus ou par contact direct.

Le virus de l'**hépatite B** se transmet par le sperme et par les sécrétions vaginales. Les activités sexuelles favorisant cette transmission sont les mêmes que pour la transmission du VIH : pénétration vaginale ou anale sans condom, l'utilisation

partagée de godemichés (dildos) ou de jouets sexuels sans condom. L'hépatite B se transmet aussi par le sang, la salive, via le partage de seringues, de rasoirs, de brosse à dents, d'aiguilles non stérilisées utilisées pour les tatouages, les perçages corporels, etc.

Le virus de l'**hépatite C** se transmet par le sang. Il est possible d'être infecté par le virus de l'hépatite C lors de relations sexuelles non protégées avec une personne infectée, s'il y a des coupures, même minuscules et invisibles, sur la peau ou les muqueuses, des lésions provoquées par l'herpès, ou une autre ITSS, ou s'il y a contact avec le sang.

Plusieurs personnes atteintes des hépatites ne souffrent pas de symptômes particuliers, il est donc possible d'être infecté et d'infecter d'autres personnes sans le savoir. Il est recommandé de passer un test de dépistage pour chacune des hépatites, au moins une fois dans sa vie. On procède au diagnostic des hépatites par le biais d'une prise de sang. Il existe des vaccins contre les hépatites A et B (gratuit pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes), mais pas contre l'hépatite C. Il existe toutefois un traitement contre l'hépatite C. Au besoin, renseigne-toi auprès d'un professionnel de la santé.

La syphilis

Cette infection se transmet par relation sexuelle orale, vaginale ou anale. La transmission de la syphilis par le sexe oral est beaucoup plus courante que dans le cas du VIH. La syphilis a la particularité de présenter des symptômes très divers selon les différents stades de son évolution. Ces symptômes peuvent facilement passer inaperçus. Au stade primaire, la syphilis provoque un ulcère non douloureux (qu'on appelle chancre) qui chez l'homme se retrouve surtout sur le gland, mais qui peut aussi se retrouver sur le pénis, la base du pénis ou le pubis. En fait, il peut apparaître n'importe où sur le corps, chez l'homme ou chez la femme : anus, rectum, lèvre, vulve, vagin, langue, amygdales ou gorge. Les symptômes disparaissent d'eux-mêmes après quelques semaines, même sans traitement, mais la maladie progresse toujours et l'individu demeure contagieux. Non diagnostiquée et non traitée, la syphilis poursuit son évolution et peut provoquer des complications graves pouvant aller jusqu'à l'infertilité, la démence et les problèmes cardiaques. Seul un test sanguin peut déceler la présence de la syphilis. Sache que la syphilis se traite facilement avec des antibiotiques.

La gonorrhée et la chlamydia

Ces ITSS ont toutes les deux les mêmes modes de transmissions et présentent les mêmes symptômes. La gonorrhée et la chlamydia se transmettent par le sexe oral ou lors d'une pénétration, vaginale ou anale, sans protection. La transmission par le sexe oral de la gonorrhée est très fréquente. La chlamydia ne présente pas de symptômes chez 70 % des personnes infectées. La gonorrhée quant à elle présente plus souvent des symptômes (90 % des personnes), mais souvent elle n'en présente pas si l'infection est localisée dans la gorge ou l'anus (rectum).

Lorsqu'ils se manifestent, les principaux symptômes de ces infections sont :

- Des écoulements verdâtres ou jaunâtres s'échappant du pénis, souvent accompagné de douleur
- Une sensation de brûlure en urinant, d'où l'expression « chaude-pisse »
- Une douleur ou une enflure des testicules.

Si l'infection est localisée dans la gorge ou l'anus et qu'il y a des symptômes (chose rare), ceux-ci se présentent sous forme de picotements, d'écoulements, de pus, de douleurs ou de saignements.

Puisque plusieurs personnes ne présentent pas de symptômes et ne savent pas qu'elles sont infectées, il est recommandé aux personnes sexuellement actives de passer tous les trois mois un test de dépistage de la gonorrhée et de la chlamydia. N'oubliez pas de demander un test de dépistage dans la gorge et l'anus.

MOYENS

pour prévenir le VIH
et les autres ITSS



Prévention combinée

Dans le but de prévenir l'infection par le VIH et autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), plusieurs stratégies biomédicales et comportementales de prévention s'offrent à toi, entre autres, le dépistage standard du VIH et autres ITSS, le dépistage rapide du VIH, la PrEP, le traitement simplifié pour certaines ITSS (gonorrhée et la chlamydia), le counselling (suivi individuel), la charge virale indétectable pour les personnes séropositives ou pour les couples sérodifférents. Tu peux faire des choix parmi une panoplie d'outils de prévention, et ce, en fonction de tes pratiques de consommation. N'hésite pas à consulter un intervenant de l'organisme pour en savoir plus.

Condom

Comme tu as pu le voir dans la section précédente, il existe plusieurs ITSS. Elles sont très répandues et elles peuvent facilement se transmettre lors de relations sexuelles orales, vaginales ou anales non protégées. Tu as donc tout intérêt à vouloir te protéger! Pour ce faire, l'utilisation du condom est primordiale et recommandée.

En théorie, mettre un condom est un geste simple. Dans la pratique, il peut en être autrement. Pour te familiariser avec le condom, le meilleur moyen est de l'utiliser à quelques reprises pendant que tu te masturbes. L'idée n'est pas de toujours te masturber avec un condom, mais de le faire quelques fois, le temps de te sentir à l'aise avec ce petit bout de latex.

Pour utiliser le condom correctement :

- Vérifie la date d'expiration sur l'enveloppe du condom. Si la date d'expiration est dépassée, jette-le!
- Vérifie s'il y a de l'air dans l'enveloppe. S'il n'y a pas d'air, il y a de fortes chances que le condom soit endommagé. Jette-le et prends-en un autre.
- Ouvre l'enveloppe avec soin, par le milieu. N'utilise pas tes dents ou des ciseaux, tu pourrais endommager la membrane du condom.
- Prends le condom par le bout du réservoir (bout fermé). Assure-toi qu'il est du bon côté : le rebord à dérouler doit être à l'extérieur.
- Tu peux mettre une ou deux gouttes de lubrifiants à l'intérieur du condom, ça le rendra plus confortable et augmentera tes sensations.
- Pince le bout du réservoir du condom pour en enlever l'air avant de le dérouler sur le pénis. Cette étape est importante et souvent négligée. Ne pas le faire est souvent la cause d'un bris de condom. En effet, s'il reste de l'air emprisonné dans le réservoir, cela peut faire éclater le condom.
- Si tu n'es pas circoncis, fais glisser la peau qui recouvre ton gland jusqu'à ce qu'il soit bien découvert.
- Place le condom sur ton gland, toujours en pinçant le bout du réservoir, et déroule le condom tranquillement jusqu'à la base de ton pénis.
- Si tu penses avoir manqué ton coup, enlève le condom et recommence avec un nouveau.

- Utilise du lubrifiant à base d'eau à l'extérieur du condom pour les pénétrations vaginales et anales. Cela diminue la friction et évite que le condom ne se brise. Et c'est tellement plus agréable!
- Après avoir éjaculé, retire-toi immédiatement. Tiens le condom par la base de ton pénis (côté rondelle) pendant le retrait pour éviter qu'il ne reste pris dans le vagin ou l'anus de ton partenaire. Et fais attention à ce que rien ne coule en dehors pendant que tu te retires!

Des choses à éviter :

- Évite de garder le condom dans tes poches, ton portefeuille ou tout autre endroit où il risque d'être exposé au mouvement ou à la chaleur et ainsi être endommagé.
- N'utilise pas deux condoms à la fois (deux sur le pénis). Cela peut créer des frictions et augmenter le risque qu'ils se brisent.
- Évite d'utiliser des condoms à saveur de fruits ou de menthe pour les pénétrations vaginales ou anales, les parfums qu'ils contiennent pourraient causer des irritations à ton partenaire.
- Les lubrifiants à base d'huile endommagent sérieusement les condoms et il ne faut pas les utiliser. De même, IL NE FAUT PAS utiliser comme lubrifiant les produits à base d'huile tels : la vaseline, les onguents, les huiles de cuisine, les huiles à massages et les crèmes à main.

Sache qu'il existe des condoms pour les gens qui sont allergiques au latex.

La PPE (prophylaxie postexposition)

La prophylaxie postexposition (PPE) est une **mesure d'urgence pour prévenir l'infection du VIH** chez les personnes séronégatives après l'exposition au virus. En prenant pendant 28 jours consécutifs des médicaments antirétroviraux **dans les heures qui suivent la relation sexuelle à risque** (maximum de 72 heures). L'administration **très tôt** de la PPE réduit le risque que le virus du VIH de se répliquer dans le corps.

La PPE ne doit pas être considérée comme étant une « pilule du lendemain », car les antirétroviraux provoquent souvent des effets secondaires immédiats que certaines personnes peuvent trouver intolérables. Pour une meilleure efficacité, la fidélité au traitement est également un facteur important : on doit prendre les antirétroviraux en respectant les prescriptions à la lettre.

Le coût du traitement de la PPE (28 jours) est d'environ 1 500,00 \$ à 2000,00 \$. La couverture d'un tel traitement est assurée par le régime d'assurance médicaments du Québec, ce qui fait que la contribution maximale pour les **personnes couvertes par le régime public** est d'environ 84 \$. Les **personnes couvertes par le régime privé** doivent s'informer auprès de leur compagnie d'assurances pour connaître la couverture proposée.

Pour avoir accès à la PPE au Québec, présente-toi **rapidement à l'urgence** d'un hôpital ou rends-toi dans une clinique spécialisée apte à offrir la PPE ([voir la section Ressources](#)). Pour être dirigé vers une ressource appropriée dans le réseau de la santé, appelle la ligne Info-Santé en composant le 811.

La PrEP (prophylaxie préexposition)

La PrEP est un outil supplémentaire de prévention du VIH qui peut être utilisé par les personnes séronégatives. PrEP est l'acronyme de *Pre-Exposure Prophylaxis*. En français, l'acronyme est PPrE pour prophylaxie préexposition. L'acronyme anglais est le plus couramment utilisé.

La PrEP pour le VIH consiste à prendre une pilule antirétrovirale, en étant séronégatif, afin de réduire le risque d'infection au VIH à une potentielle exposition (relation sexuelle avec pénétration anale, etc.). Le médicament doit être suffisamment concentré dans ton corps pour prévenir l'acquisition du VIH. Garde en tête que la PrEP à elle seule ne prévient pas les autres ITSS comme la gonorrhée, la chlamydia, l'hépatite C, la syphilis, etc. Il est donc important d'utiliser la PrEP en combinaison avec d'autres outils de prévention des ITSS comme des condoms et du lubrifiant et des dépistages réguliers.

Charge virale

La charge virale est la façon de mesurer le nombre de copies ou de molécules d'un virus présent dans le corps d'une personne infectée par le VIH. Pour une personne vivant avec le VIH, avoir une charge virale indétectable veut dire deux choses : éviter de développer des complications du VIH et diminuer son risque de transmettre le virus à une personne séronégative lors d'une relation sexuelle. Pour avoir une charge virale indétectable, la personne infectée doit suivre à la lettre son traitement antirétroviral. La considération de la charge virale indétectable avant d'avoir des relations sexuelles avec un partenaire est une stratégie de prévention du VIH. Une personne séropositive avec une charge virale indétectable qui a un suivi médical régulier et qui prend son traitement antirétroviral sera moins à risque qu'une personne qui ne connaît pas son statut sérologique de transmettre le VIH.



RESSOURCES

RÉZO santé et mieux-être des hommes gais et bisexuels, cisgenres et transgenres

514-521-7778, poste 224 (programme Travailleurs du sexe)

rezosante.org – info@rezosante.org



/TDS REZO



/REZOsante

RÉZO offre des cliniques de dépistage ITSS/VIH et la vaccination pour les hépatites. Pour connaître l'horaire de nos cliniques de dépistage, consulter notre calendrier Web sur rezosante.org. Aussi, des sachets-condoms sont distribués dans plusieurs établissements du Village gai à Montréal.

Dans les pages suivantes, tu trouveras quelques ressources en lien avec l'orientation sexuelle, les ateliers de groupe de l'organisme et les services spécialisés en santé sexuelle pour hommes à Montréal. N'hésite pas à consulter la section Ressources de notre site Web pour connaître d'autres ressources à Montréal et en régions et à consulter un intervenant RÉZO au besoin.

Orientation sexuelle

Il peut arriver que tu aies recours à un travailleur du sexe pour explorer de nouvelles facettes de ta sexualité. Si tu te questionnes sur ton orientation sexuelle, voici quelques ressources qui peuvent t'écouter :

Gai Écoute

514-866-0103 – gaiecouste.org

Tel-Écoute

514-493-4484 – tel-ecoute.org

Tel-Aînés

514-353-2463 – tel-ecoute.org

Programme Ateliers de RÉZO

Les ateliers de groupe de RÉZO se définissent comme des groupes de discussion, de partage et de réflexion concernant le vécu homosexuel. Les groupes sont fermés. Les mêmes individus cheminent ensemble pendant la durée de l'atelier. L'introduction des différents thèmes abordés est réalisée de façon créative sous différentes formes. Le programme Ateliers propose des discussions sur différentes thématiques :

- Estime de soi
- Affirmation de soi

- Mes relations amoureuses
- Mon nouvel âge
- Relations, drogues et dialogues
- Vivre en couple sérodifférent
- Atelier Phénix (s'adresse à des hommes qui désirent développer et explorer leur sexualité afin d'être moins à risque lors de relations intimes et sexuelles).

Pour t'inscrire à un atelier ou avoir plus d'information, contacte RÉZO au **514-521-7778** poste 225 (ateliers) ou visite notre site rezosante.org à l'onglet Programmes et services.

Dépistages ITSS/VIH et vaccination

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

CLSC des Faubourgs – 1705, rue de la Visitation, Montréal
514-527-2361 (infirmiers et travailleurs sociaux)

Cliniques médicales spécialisées en santé sexuelle

Services disponibles : dépistage ITSS/VIH, accès à la PPE et à la PrEP, etc.

Clinique médicale L'Actuel

514-524-1001 – cliniquelactuel.com

Clinique médicale L'Alternative

514-281-9848 – cliniquedelalternative.com

Clinique médicale OPUS

514-787-6787 – cliniqueopus.com

Clinique médicale Quartier Latin

514-285-5500 – cliniquequartierlatin.com

La PPE est également offerte dans les urgences des hôpitaux, notamment :

Hôpital Saint-Luc à Montréal (Urgence)

514-890-8000

ANNEXE

Nous reproduisons ici l'article complet 286.1 (1) du Code criminel.

286.1 (1) Quiconque, en quelque endroit que ce soit, obtient, moyennant rétribution, les services sexuels d'une personne ou communique avec quiconque en vue d'obtenir, moyennant rétribution, de tels services est coupable :

a) soit d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans, la peine minimale étant :

(i) dans le cas où l'infraction est commise dans un endroit public ou situé à la vue du public, la peine ci-après, lorsque cet endroit est soit un parc, soit un terrain sur lequel est situé une école ou un établissement religieux soit un endroit quelconque où il est raisonnable de s'attendre à ce que s'y trouvent des personnes âgées de moins de dix-huit ans ou encore lorsque cet endroit est à côté soit d'un parc, soit d'un terrain sur lequel est situé une école ou un établissement religieux soit d'un endroit quelconque où il est raisonnable de s'attendre à ce que s'y trouvent des personnes âgées de moins de dix-huit ans :

(A) pour la première infraction, une amende de deux mille dollars,

(B) pour chaque récidive, une amende de quatre mille dollars,

(ii) dans tout autre cas :

(A) pour la première infraction, une amende de mille dollars,

(B) pour chaque récidive, une amende de deux mille dollars;

b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire passible d'un emprisonnement maximal de dix-huit mois, la peine minimale étant :

(i) dans le cas visé au sous-alinéa a)(i) :

(A) pour la première infraction, une amende de mille dollars,

(B) pour chaque récidive, une amende de deux mille dollars,

(ii) dans tout autre cas :

(A) pour la première infraction, une amende de cinq cents dollars,

(B) pour chaque récidive, une amende de mille dollars.

The logo for REZO features the word "REZO" in a bold, white, sans-serif font. The letter "O" is stylized with a white arrow pointing to the right, integrated into its right side. The logo is set against a black rectangular background.

REZO

rezosante.org